

L'«OKANAGAN HELICOPTERS»—CONTRATS DE PRODUCTION POUR LA DÉFENSE

Question n° 416—M. Bourbonnais:

1. Quel est le montant des contrats directement octroyés à l'*Okanagan Helicopters Ltd.* par le ministère de la Production de défense?
2. Durant la présente année, a-t-on octroyé des contrats à l'*Okanagan* par voie d'appels d'offres?
3. Quel est le montant global des contrats que le ministère de la Production de défense a accordés à l'*Okanagan* depuis sa constitution en corporation?
4. Lorsque le contrat de l'établissement de l'Armée a été octroyé à l'*Okanagan*, celle-ci possédait-elle et avait-elle à sa disposition le Sikorski 58 exigé par le contrat?

L'hon. Raymond O'Hurley (ministre de la Production de défense): Monsieur l'Orateur, la réponse s'établit comme il suit:

1. \$1,033,500
2. Non.
3. \$6,605,797.89
4. Non.

BANQUE DU CANADA—DÉMISSION DEMANDÉE AU GOUVERNEUR

Question n° 417—M. Caron:

Le ministre des Finances a-t-il déjà reçu de M. John Bassett, éditeur du *Toronto Telegram*, une proposition portant que le gouvernement devrait demander la démission du gouverneur de la Banque du Canada?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la réponse n'a rien de formel. Je crois savoir que le *Telegram* de Toronto estime et a écrit qu'à son sens, l'intérêt public exige que le gouverneur démissionne. Je n'ai pas de doute que c'est là également l'opinion de l'éditeur.

DEMANDE FAITE À LA BANQUE DU CANADA D'AUGMENTER LA DISPONIBILITÉ MONÉTAIRE

Question n° 418—M. McMillan:

1. Depuis le 21 juin 1957, le ministre des Finances a-t-il, à l'occasion, demandé au gouverneur de la Banque du Canada d'augmenter la disponibilité monétaire?
2. Dans le cas de l'affirmative, en quelles circonstances?
3. Le gouverneur a-t-il refusé de faire droit aux demandes formulées?
4. Si tel est le cas, à quelles demandes a-t-il refusé de faire droit?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, les communications entre le gouverneur de la Banque du Canada et le ministre des Finances ont toujours été considérées comme confidentielles.

DEMANDE FAITE À LA BANQUE DU CANADA POUR RÉDUIRE LES TAUX D'INTÉRÊT

Question n° 419—M. McMillan:

1. Depuis le 21 juin 1957, le ministre des Finances a-t-il, à l'occasion, demandé au gouverneur de la Banque du Canada de prendre des mesures pour réduire le taux d'intérêt?

[L'hon. M. Balcer.]

2. Dans le cas de l'affirmative, en quelles circonstances?

3. Le gouverneur a-t-il refusé de faire droit aux demandes formulées?

4. Si tel est le cas, à quelles demandes a-t-il refusé de faire droit?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la réponse à cette question est identique à celle que j'ai donnée pour la question précédente.

PLAN DE PENSION DE LA BANQUE DU CANADA

Question n° 420—L'hon. M. Pickersgill:

1. La Banque du Canada a-t-elle un plan de pension de caractère contributif pour son personnel?

2. Quand a-t-on institué ce plan?

3. Le Trésor fédéral participe-t-il financièrement à ce plan de pension?

4. M. J. E. Coyne contribue-t-il à ce plan de pension?

5. Dans le cas de l'affirmative, à quelle date a-t-il commencé à y contribuer et quel pourcentage de son traitement a-t-il versé annuellement depuis cette date?

6. Existe-t-il une autorité statutaire prévoyant la surveillance, par le ministre des Finances ou tout autre ministre, du fonds de pension de la Banque du Canada et, dans le cas de l'affirmative, quelle est cette autorité statutaire?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, il manque évidemment au gouvernement certains de ces renseignements, mais je tâcherai de les obtenir de la Banque du Canada, afin de donner une réponse complète.

M. l'Orateur: La question est réservée.

DEMANDES DE DOCUMENTS

BANQUE DU CANADA—POLITIQUE FINANCIÈRE ET PLAN DE PENSION

Demande n° 146—M. Howard:

Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1^{er} janvier 1960 entre le gouvernement ou l'un de ses membres et le gouverneur de la Banque du Canada, au sujet des politiques financières du gouvernement et de la Banque du Canada et de la question concernant les arrangements relatifs à la pension du gouverneur de la Banque du Canada.

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, les communications entre le gouvernement et le gouverneur de la Banque du Canada ont toujours été considérées comme secrètes et confidentielles. La nature de ces communications a été confirmée par le gouverneur à divers moments et encore en mars dernier. Le fait que le gouverneur ait violé ce secret cette semaine en publiant un mémoire, ce qui doit être considéré comme une très grave inconvenance, ne justifie pas le gouvernement ou le Parlement d'agir comme lui. Il serait intolérable, et effectivement impossible de poursuivre les travaux de l'État autrement qu'en érigeant en principe le caractère rigoureusement confidentiel des